

Emetteur : Gérant et Chef d'Agence	Date : Bukavu, le 05 Août 2024	
	Destinataires :	Pour Action
	Superviseur AEC, AEC, Superviseur Collecteur, Chargé de la clientèle, Administration et Finances	
Objet : AVIS DE SERVICE PROCEDURE N°002/2024	Destinataires :	Pour info et archivage
	<ul style="list-style-type: none"> - Superviseur AEC - AEC - Chargé d'incubation et accès aux finances - Superviseur des collecteurs - Collecteurs - CA - Valve 	

AVIS DE SERVICE PROCEDURE N° 002/2024

Dans le souci de se conformer aux normes internationales et nationales par rapport à la gestion des risques environnementaux et sociaux, le Conseil d'Administration vient d'adopter la politique de Gestion Environnementale et Sociale, la procédure de gestion E&S pour les opérations de crédit, la politique genre ainsi que la politique de gestion des plaintes.

Le superviseur de crédits, Monsieur Antoine MUSHAGALUSA MIHIGO assure, en plus de ses fonctions et responsabilités, le rôle de Point focal chargé des questions environnementales et sociales.

Annexe :

- ✓ Politique de Gestion des risques environnementaux et sociaux
- ✓ Procédure de gestion des Risques environnementaux et Sociaux
- ✓ Politique Genre
- ✓ Mécanisme de gestion des plaintes

N.B. Le présent ASP complète les dispositions antérieures et entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Bukavu, le 05 Aout 2024

LA GERANCE